

044

045



Biocide
conforme aux normes biocides

Contact alimentaire

ECOCERT
ECODÉTERGENT

ASTRASURF

DÉSINFECTANT ALIMENTAIRE SPRAY SR



Réf : 884446 (5L) - 881179 (750mL)

Dernière mise à jour : 23-12-2025 Ind.1

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Nettoyant désinfectant de contact pour tous types de surfaces pouvant entrer en contact avec des denrées alimentaire, chromes, inox, vernis, miroiterie, aluminium, verres... Produit prêt à l'emploi. Ne nécessite pas de rinçage. Ne laisse aucune trace sur le support et sèche rapidement. Bactéricide. Levuricide. Fongicide. Virucide. (voir au verso pour plus de détails)

MODE D'EMPLOI

S'utilise pur.

Pulvériser sur la surface, laisser agir de 30 secondes à 15 minutes selon l'efficacité désinfectante souhaitée.

Inutile de rincer y compris sur surfaces alimentaires.

Pour les appareils électroniques : pulvériser sur une lavette puis essuyer la surface de l'appareil le temps nécessaire pour assurer la désinfection souhaitée.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
liquide limpide	incolore	-	0,86 - 0,90	sans

CONDITIONNEMENTS

ref. 884446 (44) : bidon 5L - carton x2 - palette x128

ref. 881179 (45) : pulvérisateur 750mL - carton x12 - palette x600

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme..
- Ne pas pulvériser à proximité d'une flamme
- Ne pas pulvériser sur des matériaux sensibles à l'alcool : plexiglas par exemple.
- Stocker à l'abri du gel.

NATURE CHIMIQUE

- Désinfectant

ENVIRONNEMENT

Détergent certifié par ECOCERT Greenlife selon le référentiel ECOCERT

« Ecodétergent » disponible sur <http://detergents.ecocert.com>

Produit réalisé à partir de matières premières d'origine végétale et/ou minérale.

Surconditionnement : carton recyclable

Bidon de 5L et corps du pulvérisateur 750mL : emballage recyclable

Tête de spray 750mL : non recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
 Étiquetage : GHS 02; GSH 07
 Étiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

- SOUMIS : UN 1993
 NON SOUMIS

CODE DOUANIER

38089490

Formule déposée au centre Antipoison France :

+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

USAGE RÉSERVÉ AUX UTILISATEURS PROFESSIONNELS


PRODUIT BIOCIDE TP 2/4 - 2 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux, 4 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
Substances actives biocides : ALCOOL ETHYLIQUE, CAS 64-17-5, 700g/kg.

Date de péremption : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

NORMES					SOUCHES
BACTÉRICIDE	EN 1276	PUR	1 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 1276	PUR	1 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
	EN 13697	PUR	1 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13727	PUR	1 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 16615	PUR	2 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
LEVURICIDE	EN 1650	PUR	30 sec	20°C	Candida albicans
EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 13697	PUR	30 sec	20°C	Candida albicans
	EN 13624	PUR	30 sec	20°C	Candida albicans
	EN 16615	PUR	2 min	20°C	Candida albicans
FONCICIDE	EN 1650	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus niger
EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 13697	PUR	15 min	20°C	Candida albicans, Aspergillus niger
VIRUCIDE	EN 14476 spectre limité*	PUR	30 sec	20°C	Adénovirus type 5, Norovirus murin, Coronavirus humain HCoV-229E
EN CONDITIONS DE PROPRETÉ	EN 16777 spectre limité*	PUR	30 sec	20°C	Adénovirus type 5, Norovirus murin

***SPECTRE LIMITÉ**

autres souches couvertes par la norme

Rotavirus
 Adénovirus type 5
 Norovirus murin
 Virus de la Vaccine
 Filoviridae
 Flavivirus
 Herpesviridae
 Virus de l'hépatite B (VHB)
 Virus de l'hépatite C (VHC)
 Virus de l'hépatite Delta (VHD)
 Virus de l'immunodéficience humaine (VIH)
 Virus de la leucémie humaine à cellules T (HTLV)
 Coronavirus
 Paramyxoviridae
 Virus de la rubéole
 Virus de la rougeole
 Virus de la rage
 Poxviridae